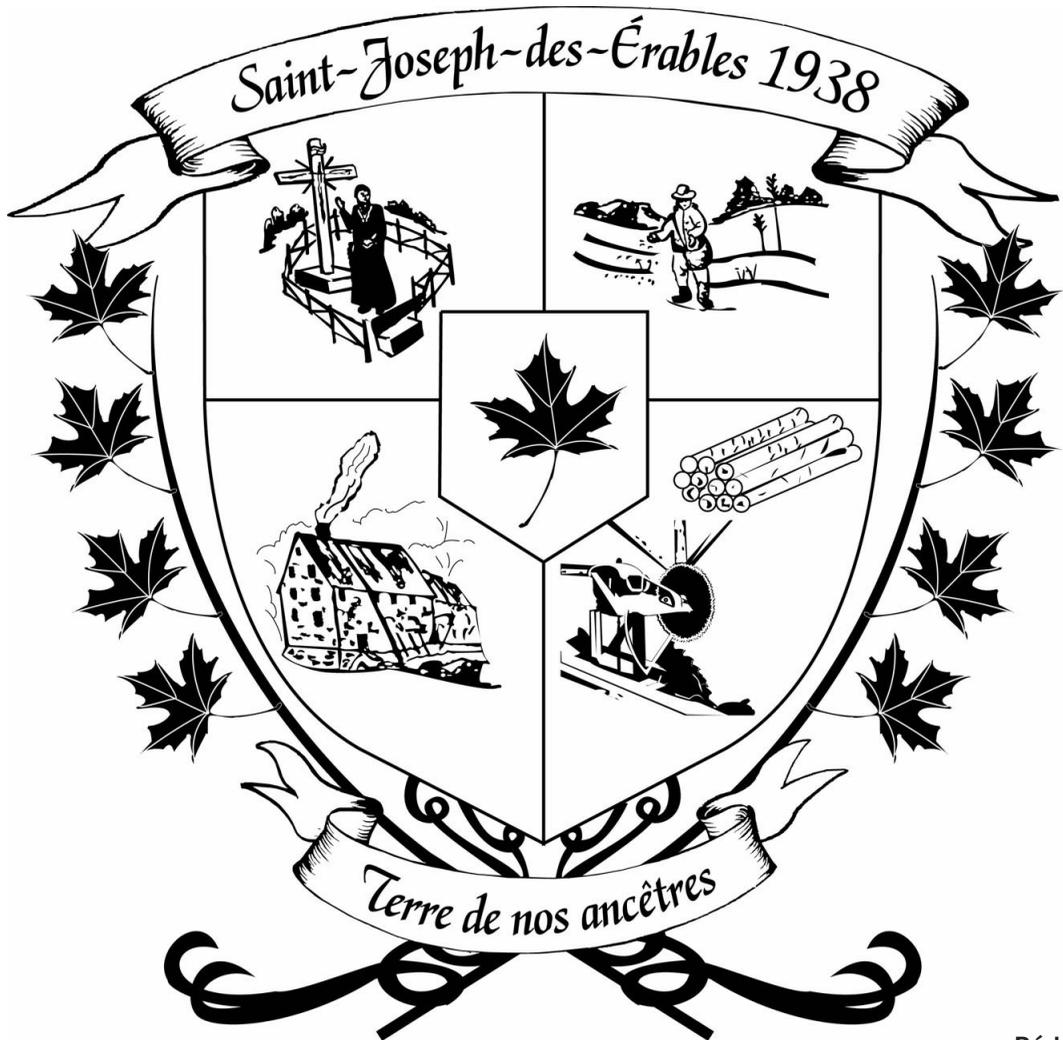


Bulletin municipal



Mot du Maire

Bonjour à tous,

Les travaux de réparation des dommages sur notre réseau routier, causés par la tempête Irène, sont terminés. Nous avons eu deux chantiers majeurs qui ont été faits dans des délais raisonnables. Je tiens à remercier Mme Mélanie Jacques, M. Louis-Marie Lessard et M. Jocelyn Groleau pour leur grande disponibilité. Ils ont su faire face à la situation, sans tenir compte du nombre d'heures travaillées. Faire ces travaux en régie interne, plutôt qu'avec un contracteur, nous aura permis d'économiser un montant considérable. Pour ce qui est du coût relié à ces travaux, nous l'estimons à un peu plus de 225 000 \$. La majeure partie de ces travaux est admissible au décret gouvernemental. Pour la balance, nous le prendrons dans le surplus accumulé de la municipalité.

Concernant l'achat du terrain de camping, d'un commun accord des membres de notre Conseil, nous avons décliné l'offre de vente de la Ville de 187 000 \$. Nous aurions été intéressés de l'acquérir, mais à un coût beaucoup moindre que celui demandé. Pour ce qui est du site historique du vieux moulin, nous croyons qu'un organisme de Saint-Joseph est mieux placé que la Municipalité pour l'entretien de cet endroit.

Bien à vous,

Louis Jacques, maire

Informations générales

Dépôt du rôle d'évaluation foncière – Rôle Triennal 1

Le sommaire du rôle d'évaluation pour l'exercice financier 2012 a été déposé au bureau municipal le 26 octobre dernier. En 2011, il était de 30 190 200 \$. En 2012,

il sera de 40 180 900 \$, une hausse de 9 990 700 \$. Nous désirons porter à votre attention que le dernier ajustement du rôle d'évaluation foncière a eu lieu il y a six ans.

Soirée d'antan

L'organisation de cette soirée avance grandement. Les billets seront en vente bientôt. Nous vous rappelons que nous aurons grandement besoin de bénévoles pour la confection des décors et pour la préparation de la salle le 24 et le 25 février prochain. Vous pouvez donner votre nom en téléphonant au bureau municipal au 418-397-4772

Fêtes du 275e de Saint-Joseph - Fascicules historiques et calendrier 2012

Dès le 5 décembre, vous pourrez vous procurer ces articles au bureau municipal. Pour un souvenir impérissable ou un cadeau mémorable, Vous pouvez réserver dès maintenant vos exemplaires en téléphonant au 418-397-4772.

Boîtes aux lettres

Afin d'éviter de retrouver votre boîte aux lettres endommagée par la vague de neige occasionnée par le passage du camion de déneigement, il y a quelques recommandations du ministère des Transports à cet effet. Dans tous les cas, l'ensemble boîte aux lettres-poteau de support doit être situé à une distance minimale de 5,25 mètres du centre de la chaussée et idéalement, dégagé de chaque côté afin de diminuer l'impact de la vague de neige. Le ministère des Transports et la Municipalité ne peuvent être tenus responsables du bris d'une boîte aux lettres survenu accidentellement à l'occasion d'opérations de déneigement ou d'entretien. Il est recommandé d'utiliser un panneau protecteur près de la boîte aux lettres pour la protection de celle-ci.

Cueillette des ordures

Désormais, la cueillette des ordures s'effectue aux deux semaines. Retour de la cueillette hebdomadaire en mai. Dû au congé de Noël, veuillez noter que la cueillette qui était prévue le lundi 26 décembre est reportée au mercredi 28 décembre.

Carnet des Aînés

La Table de concertation des Aînés de Robert-Cliche et ses partenaires ont présenté la semaine dernière la réalisation de 9 850 carnets téléphoniques qui seront distribués gratuitement aux personnes âgées des 10 municipalités de la MRC.

Ce projet de la Table amorcé en 2009, est le fruit d'une collaboration avec les municipalités du territoire, les organismes et les institutions. Il est financé par la Table de concertation des Aînés de Chaudière-Appalaches. Ces carnets favorisent la diffusion de l'information et de la promotion des services offerts aux personnes âgées. Ils seront progressivement diffusés à partir d'aujourd'hui auprès des personnes de 60 ans et plus de la Municipalité. La Table de concertation des Aînés de Robert-Cliche a voulu produire des carnets conviviaux simples et concis afin de faire connaître davantage les services offerts aux aînés dans la région.

Les carnets téléphoniques ont été produits sur mesure pour chacune des 10 municipalités de Robert-Cliche en raison de leur fort sentiment d'appartenance à leurs milieux. Elle fournit des informations à portée de main sur les ressources qui desservent l'ensemble de la MRC, par exemple en matière d'aide pour les loisirs, pour préparer des repas, pour l'entretien d'une maison, pour le transport à des rendez-vous médicaux, etc. On y retrouve également, dans les pages centrales, le répertoire des services complémentaires qui sont propres à notre municipalité.

Nouveau rendez-vous environnemental

La Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables a depuis longtemps pris le virage vert et encourage tous ses citoyens à protéger l'environnement. À compter de cette parution, vous trouverez dans votre bulletin municipal une chronique visant à vous en faire connaître davantage sur les dossiers environnementaux. Le but sera de vous tenir au fait des dernières nouvelles environnementales dans la Beauce ainsi qu'au Québec en général. Nous explorerons l'ensemble des services environnementaux disponibles dans le but de faciliter votre participation. Nous mettrons l'accent sur les points les moins connus et vous expliquerons le pourquoi et le combien, puisque la gestion des dossiers environnementaux pèse de plus en plus lourd dans le budget de votre Municipalité.

Nouvelles matières acceptées au recyclage!

L'industrie du recyclage bouge enfin! En effet, les sacs de plastique, à l'exception des plastiques agricoles, font maintenant partie des matières acceptées dans le bac bleu sur le territoire de la MRC Robert-Cliche. Le centre de tri Récupération Frontenac a enfin ajouté les sacs de plastique à la liste officielle des matières recyclables qui seront recyclées. Il s'agit d'une grande nouvelle pour l'environnement puisque les sacs prennent en moyenne 400 ans pour se dégrader complètement.

Ce n'est pas tout : dorénavant toutes les pièces de moins de 10 kilogrammes (environ 25 livres) composées principalement de fer sont aussi les bienvenues dans le bac bleu. Par exemple : le vieux grille-pain fait de métal et plastique. Il faut absolument respecter la limite de poids afin d'éviter d'endommager les bacs roulants et les équipements du centre de tri. Cet ajout se traduira par une augmentation importante de la performance du système de récupération.

Recyclage des piles

Nous vous rappelons qu'il y a un dépôt au bureau municipal pour vos piles usagées. Celles-ci seront apportées à la MRC où elles seront triées adéquatement.

Séance du Conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 5 décembre à 20h00. Le 12 décembre à 20h00 se tiendra une séance extraordinaire au cours de laquelle le budget 2012 sera adopté.

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES
MRC ROBERT-CLICHE
PROVINCE DE QUÉBEC**

AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2012

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables tiendra dans sa salle des délibérations, au 370-A, rang des Érables, le 12 décembre 2011 à 20h, une séance extraordinaire au cours de laquelle le budget 2012 sera adopté.

Prenez en outre avis qu'au cours de ladite séance, la période de questions du public portera uniquement sur les sujets susmentionnés.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce dix-septième jour du mois de novembre 2011.



Mélanie Jacques
Directrice générale et secrétaire-trésorière

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES
MRC ROBERT-CLICHE
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Lors de la séance ordinaire du 7 novembre 2011, le Conseil a adopté le règlement no 190 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX.

Le présent règlement a pour but d'accorder la priorité aux valeurs de la municipalité et d'instaurer des normes qui favoriseront l'intégration des valeurs et qui serviront à prévenir et résoudre les conflits éthique ainsi qu'établir les règles de conduite des élu(e)s.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture, soit du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce dix-septième jour du mois de novembre 2011.



Mélanie Jacques

Directrice générale et secrétaire-trésorière

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES
MRC ROBERT-CLICHE
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Lors de la séance ordinaire du 7 novembre 2011, le Conseil a adopté le règlement no 191 QUI MODIFIE LE RÈGLEMENT no 182 RELATIF À LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS.

Le présent règlement a pour but de modifier le règlement 182 afin d'édicter des prescriptions de façon certaine et définie et d'en modifier l'amende pénale pour toute infraction relative à ce règlement.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture, soit du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce dix-septième jour du mois de novembre 2011.



Mélanie Jacques

Directrice générale et secrétaire-trésorière